

Ressources pour le programme d'études

Les différentes voies vers l'apprentissage

Alignement avec le CLAO

Compétences	Groupe de tâches	Niveau
Compétence A — Rechercher et utiliser de l'information	A1. Lire des textes continus	2
Compétence A — Rechercher et utiliser de l'information	A2. Interpréter des documents	2
Compétence A — Rechercher et utiliser de l'information	A3. Extraire des informations de films, d'émissions et de présentations	2
Compétence B — Communiquer des idées et de l'information	B2. Rédiger des textes continus	2
Compétence B — Communiquer des idées et de l'information	B4. S'exprimer de manière créative	2
Compétence D — Utiliser la technologie numérique	s. o.	2
Compétence E — Gérer l'apprentissage	s. o.	2
Compétence F — S'engager avec les autres	s. o.	2

Voies de transition (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

- | | |
|--|---|
| ☒ Emploi | ☐ Études postsecondaires |
| ☒ Formation en apprentissage | ☐ Autonomie |
| ☒ Études secondaires | |

Compétences pour réussir intégrées (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

- | | |
|--|---|
| ☒ Adaptabilité | ☐ Créativité et innovation |
| ☐ Calcul | ☒ Lecture |
| ☐ Collaboration | ☒ Rédaction |
| ☒ Communication | ☒ Résolution de problèmes |
| ☒ Compétences numériques | |

Notes : Tâches jalons suggérées 157, 158 et 128



Les différentes voies vers l'apprentissage

Ce document comprend un guide des réponses.

Cible de la ressource — Intégration des services AFB pour soutenir l'apprentissage

Directrice du projet : Charlotte Parliament, gestionnaire de programme de CESBA

Coordinatrice du projet : Debera Flynn

Consultantes au projet : Angela Williams et Susan Boyd

Soutien au projet : Paul Cox, directeur général de CESBA

Merci aux nombreux membres de CESBA qui ont soutenu le projet en révisant les ressources pédagogiques.

Conçu par Susan Boyd pour CESBA. © 2023 CESBA. CESBA encourage la distribution de ces informations. Veuillez mentionner le crédit approprié lorsque des parties sont citées. La citation à privilégier est la suivante : CESBA (2023) Ressources du programme d'études Compétences pour réussir de <https://cesba.com>



Financement offert par le gouvernement du Canada dans le cadre de la Subvention canadienne pour l'emploi
Prestation des programmes assurée par le gouvernement de l'Ontario

Table des matières

Qu'est-ce que l'apprentissage ?	1
Activité 1 : L'apprentissage est-il fait pour vous ?	2
Les différentes voies vers l'apprentissage	5
Activité 2 : Trouver des informations dans une affiche	7
La voie traditionnelle vers l'apprentissage	8
Qui est admissible au programme de MHS.....	9
Les avantages du programme de MHS.....	10
Terminer le programme de MHS	11
Secteurs disponibles	12
Informations sur chaque secteur de Majeure Haute Spécialisation.....	14
Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)	15
Qui est admissible au PAJO ?.....	15
Les avantages du PAJO	16
Terminer le PAJO	17
Activité 3 : Mythes et vérités au sujet de l'apprentissage.....	17
Foire aux questions — PAJO (oyappajo.com/fr).....	17
Programmes à double reconnaissance de crédit.....	19
Qui est admissible ?	19
Deux types de double reconnaissance de crédit.....	19
Les cours à double reconnaissance de crédit offerts par un collège	20
Cours à double reconnaissance de crédits enseignés en équipe.....	20
Les avantages des programmes à double reconnaissance de crédit.....	20
Programmes de certificats à temps plein	21
Programmes de préapprentissage	21
Les avantages du parcours de préapprentissage	22

Formation approuvée par les syndicats ou l'industrie	23
Contrat d'apprentissage enregistré.....	24
Tâche finale	24
Guide des réponses.....	27
Activité 2 : Trouver des informations dans une affiche.....	28
Activité 3 : Mythes et vérités au sujet de l'apprentissage.....	28
Tâche finale	28

Qu'est-ce que l'apprentissage ?

L'apprentissage est une filière d'enseignement postsecondaire qui combine une formation en milieu de travail et un apprentissage en classe. C'est une forme de contrat entre une personne qui souhaite apprendre un métier (l'apprenti ou apprentie) et une entreprise qui a besoin d'un ouvrier qualifié ou d'une ouvrière qualifiée (l'employeur ou le parrain ou la marraine). En apprentissage, 80 % du temps est consacré à la formation et 20 % à l'enseignement technique. En choisissant l'apprentissage, la personne est rémunérée tout en acquérant des compétences et une expérience précieuse sur le terrain.

Pour la plupart des métiers, vous travaillerez pendant un an et suivrez ensuite des cours pendant 8 à 12 semaines. L'apprentissage dure de 2 à 5 ans.

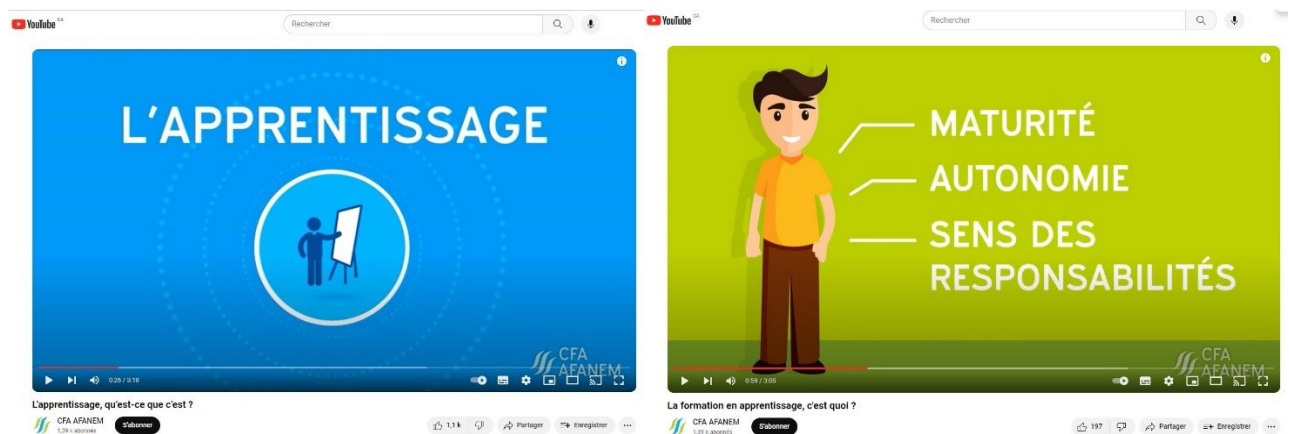
Il y a beaucoup à préciser et à apprendre sur l'apprentissage et les métiers spécialisés. Tout d'abord, il faut déterminer si un métier spécialisé et un programme de formation en apprentissage vous conviennent.



Activité 1 : L'apprentissage est-il fait pour vous ?

Ouvrez votre navigateur et entrez l'adresse Web suivante pour en savoir plus sur l'apprentissage et les métiers spécialisés.

https://www.youtube.com/watch?v=Yx6g7Z_cn0 3:18 (ou cherchez sur YouTube « Qu'est-ce que l'apprentissage CFA » ou « La formation en apprentissage, c'est quoi CFA »)



1. Citez quatre exemples de métiers d'apprentissage tirés de la vidéo ou d'autres exemples de métiers qui vous intéresseraient.

- 1) _____
- 2) _____
- 3) _____
- 4) _____

2. Selon la vidéo, combien de temps faut-il en moyenne pour terminer l'apprentissage ?

3. Quels sont les cinq conseils que les employeurs ont donné aux personnes intéressées à suivre un apprentissage ?

1)

2)

3)

4)

5)

4. Quel est le salaire moyen en apprentissage ?

5. Citez trois des cinq principales raisons évoquées dans la vidéo pour devenir apprenti ou apprentie.

6. Citez tous les inconvénients auxquels vous pensez concernant l'apprentissage.

Les différentes voies vers l'apprentissage

Il existe de nombreuses voies différentes pour devenir apprenti ou apprentie. Cette ressource présente les différents choix possibles et communique des informations sur chaque parcours pour vous aider à décider ce qui vous convient le mieux pour commencer votre apprentissage.

Les différentes voies vers l'apprentissage

Voie traditionnelle de l'apprentissage (direct)

Programme de Majeure Haute Spécialisation (MHS)

Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)

Programmes à double reconnaissance de crédit

Certificat d'études supérieures à temps plein

Programmes de préapprentissage

Formation approuvée par les syndicats ou l'industrie

Quel que soit la voie ou le parcours que vous choisissiez, en tant qu'apprenti ou apprentie, vous aurez des responsabilités.

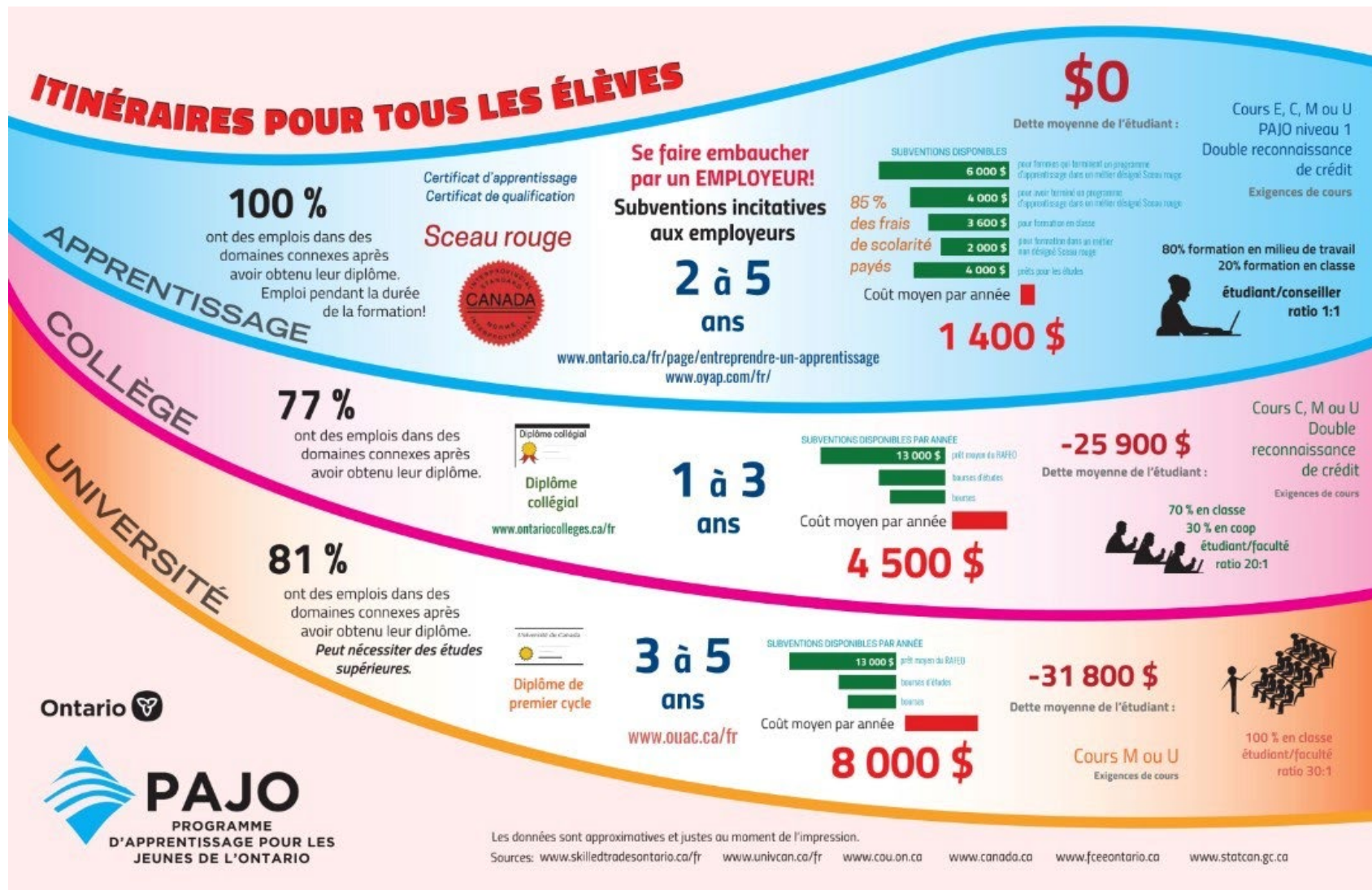
Par exemple :

- ✓ Travailler de manière sécuritaire et respecter les règlements et les politiques de l'employeur (parrain ou marraine) et de l'école (école secondaire ou établissement d'enseignement supérieur).
- ✓ Suivre les consignes de santé et sécurité de l'entreprise.
- ✓ Travailler de manière responsable et professionnelle.
- ✓ Arriver au travail ou à l'école à l'heure, dans de bonnes dispositions pour apprendre.
- ✓ Prévenir votre employeur et votre école si vous ne pouvez pas venir ce jour-là.
- ✓ Remplir les comptes rendus quotidiens et effectuer toutes les tâches dans les délais impartis.
- ✓ Consigner les heures d'apprentissage et les compétences démontrées dans le livret d'apprentissage.



Activité 2 : Trouver des informations dans une affiche

Regardez cette affiche conçue par le PAJO. Cette affiche compare 3 manières d'atteindre ses objectifs professionnels.



Vous pouvez également consulter cette affiche sur le site Internet du PAJO ou en cherchant à l'aide des mots-clés « PAJO, apprentissage et affiche ». Après avoir consulté cette affiche, quels sont, selon vous, les trois avantages de l'apprentissage pour atteindre ses objectifs professionnels ?

1. _____

2. _____

3. _____

La voie traditionnelle vers l'apprentissage

Toute personne souhaitant s'inscrire à un programme d'apprentissage doit trouver un employeur (parrain ou marraine). L'employeur et l'apprenti ou apprentie doivent ensuite s'inscrire auprès du bureau d'apprentissage d'Emploi Ontario. Une fois l'inscription effectuée, la formation commence officiellement.

Programme de Majeure Haute Spécialisation (MHS)

Ce programme spécialisé permet aux élèves de se concentrer sur leurs compétences et leurs intérêts tout en accumulant des crédits

en vue de l'obtention de leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO).

Ce programme est approuvé par le ministère de l'Éducation et est offert dans tous les conseils scolaires de la province financés par les fonds publics.



Qui est admissible au programme de MHS

Cette voie est réservée aux étudiants et étudiantes de 11^e ou 12^e année qui :

- se dirigent vers une formation en apprentissage, un établissement d'enseignement supérieur ou un milieu de travail
- veulent réfléchir à leurs objectifs professionnels et décider de la suite

Les élèves peuvent concentrer leur apprentissage sur un secteur professionnel spécifique et recevoir le sceau de la MHS sur leur DESO.

Pour recevoir le sceau de la MHS sur leur DESO, les élèves doivent :

- ✓ Compléter un ensemble de 8 à 10 cours dans un domaine précis
- ✓ Obtenir des certifications reconnues par l'industrie, y compris en premiers soins et en réanimation cardiorespiratoire
- ✓ Acquérir d'importantes compétences et de l'expérience en milieu de travail dans le cadre de l'éducation coopérative



<https://www.ontario.ca/fr/document/majeure-haute-specialisation-politique-et-guide-de-mise-en-oeuvre>

Les avantages du programme de MHS

Ce programme spécialisé donne aux personnes apprenantes l'occasion de :

- Acquérir des compétences importantes sur le milieu de travail, dans les centres de formation et à l'école.
- Obtenir des certifications professionnelles (premiers soins, réanimation cardiorespiratoire, etc.).
- Développer des connaissances spécialisées qui répondent à leurs intérêts.
- Obtenir des crédits d'études secondaires reconnus par les établissements d'enseignement postsecondaire et les employeurs.
- Analyser leurs objectifs de carrière et prendre des décisions en connaissance de cause concernant leurs objectifs.
- Effectuer une transition en douceur entre l'obtention du diplôme et la formation en apprentissage, les études ou le monde du travail.
- Garder la possibilité de passer d'un parcours à l'autre en cas de changement de programme.

Terminer le programme de MHS

Les personnes apprenantes qui terminent le programme :

- auront un diplôme d'études secondaires de l'Ontario avec le sceau de la MHS.
- obtiendront une reconnaissance officielle sur leur manuel du relevé de notes de l'Ontario.
- recevront un document du programme de MHS attestant de leurs réalisations.

Des programmes de Majeures Haute Spécialisation sont disponibles dans 19 secteurs, menant à des carrières dans des métiers spécialisés.



Secteurs disponibles

Affaires
Agriculture
Arts et culture
Aviation et aérospatiale
Construction
Énergie
Environnement
Exploitation minière
Fabrication
Foresterie
Horticulture et aménagement paysager
Hôtellerie et tourisme
Justice, sécurité communautaire et services d'urgences
Santé et bien-être
Services à but non lucratif
Sports
Technologie de l'information et des communications
Transformation des aliments
Transport

Pour trouver les programmes de MHS offerts dans votre école, consultez votre conseiller ou conseillère d'orientation ou effectuez une recherche sur ce site Web pour voir les programmes disponibles dans les écoles secondaires de votre région.

[Majeure Haute Spécialisation | ontario.ca](#)Faites défiler la page jusqu'à ce que vous voyiez ceci et inscrivez le nom de votre conseil scolaire dans la barre de recherche.

Trouver un programme de Majeure Haute Spécialisation

Les programmes de MHS sont offerts dans tous les conseils scolaires ontariens financés par des fonds publics comptant des écoles secondaires.

Trouvez les programmes de Majeure Haute Spécialisation par secteur offerts dans les écoles publiques ontariennes de langue française et de langue anglaise pour l'année scolaire courante.

Dernière mise à jour des données : 10 août 2023

Recherche

La recherche inclut les colonnes masquées

Algoma

X

Q

+ Afficher/masquer colonnes

Réinitialiser

Imprimer la sélection

Montrant 17 les résultats pour "Algoma"

Tableau							
Conseil scolaire	±↑	Secteur	±↑	Nom de l'école	±↑	MIDENT ±↑	Ville
Algoma DSB		Transport		Central Algoma SS		891347	Johnson
Algoma DSB		Construction		Elliot Lake SS		908010	Elliot Lak
Algoma DSB		Environnement		Elliot Lake SS		908010	Elliot Lak
Algoma DSB		Hôtellerie et Tourisme		Elliot Lake SS		908010	Elliot Lak
Algoma DSB		Aviation et Aérospatiale		Korah C & VS		920533	Sault Ste
Algoma DSB		Affaires		Korah C & VS		920533	Sault Ste
Algoma DSB		Énergie		Korah C & VS		920533	Sault Ste
Algoma DSB		Santé et bien-être		Korah C & VS		920533	Sault Ste

Informations sur chaque secteur de Majeure Haute Spécialisation

Vous pouvez également utiliser cette page pour en savoir plus sur les détails et les exigences de chaque secteur. Faites défiler la page jusqu'à ce que vous voyiez les choix suivants.

Il existe des programmes de MHS dans les 19 secteurs suivants (un grand nombre d'entre eux mènent à une carrière bien rémunérée dans un métier spécialisé) :

- [Affaires](#)
- [Agriculture](#)
- [Arts et culture](#)
- [Aviation et aérospatiale](#)
- [Construction](#)
- [Énergie](#)
- [Environnement](#)
- [Exploitation minière](#)
- [Fabrication](#)
- [Foresterie](#)
- [Horticulture et aménagement paysager](#)
- [Hôtellerie et tourisme](#)
- [Justice, sécurité communautaire et services d'urgence](#)
- [Santé et bien-être](#)
- [Services à but non lucratif](#)
- [Sports](#)
- [Technologies de l'information et des communications](#)
- [Transformation des aliments](#)
- [Transport](#)

Cliquez sur chaque secteur pour obtenir des informations sur les éléments requis, y compris les cours du secondaire et les stages coopératifs nécessaires, ainsi que les certifications et les formations recommandées.

Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)

Le PAJO est un programme de transition entre l'école et le monde du travail spécialement conçu pour aider les élèves du secondaire à s'intégrer facilement dans leur programme d'apprentissage postsecondaire. Ce programme est accessible aux élèves de 11^e et 12^e année et leur permet d'explorer les différents métiers de l'apprentissage par le biais de l'éducation coopérative.

Les élèves peuvent devenir des apprentis inscrits et apprenties inscrites et commencer à travailler en vue d'obtenir une certification dans un métier spécialisé de leur choix.



<https://www.oyappajo.com/fr/>

Qui est admissible au PAJO ?

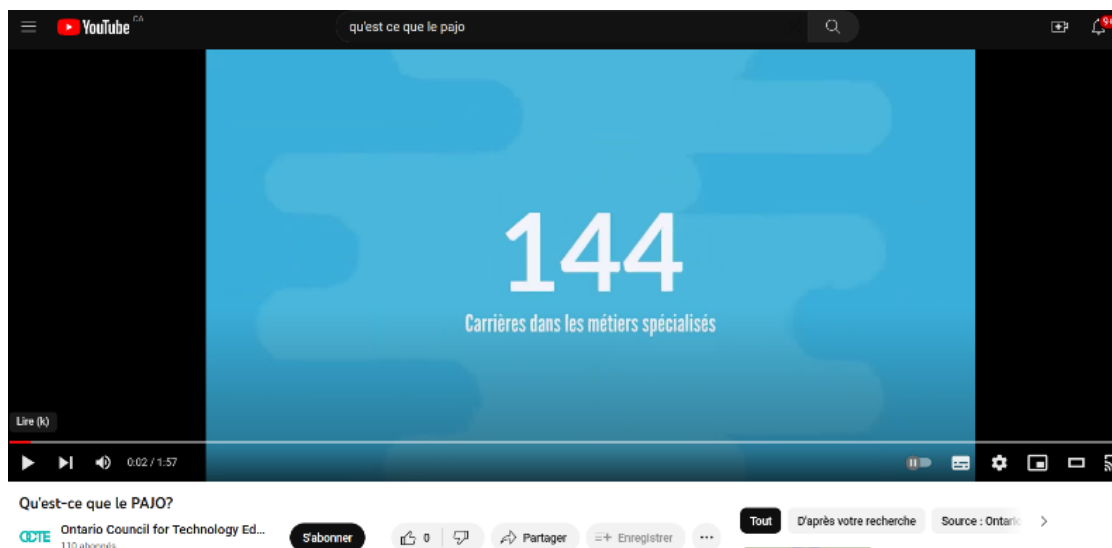
Il s'agit d'une voie pour les élèves qui :

- sont âgés de 15 ans ou plus (16 ans pour aller sur un chantier de construction)
- sont inscrits à temps plein ou à temps partiel dans une école secondaire (y compris les élèves qui ont obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires, mais qui sont retournés à l'école pour obtenir des crédits supplémentaires)
- ont obtenu 14 crédits d'études secondaires
- ont des activités coopératives de prévues
- sont adultes (âgés de plus de 21 ans), ont obtenu un minimum de 14 crédits et se sont inscrits à un programme de formation continue

Les avantages du PAJO

- Permet aux élèves de prendre une longueur d'avance dans leur apprentissage tout en terminant leur DESO.
- Permet aux élèves de devenir des apprentis enregistrés et apprenties enregistrées et de travailler en vue d'obtenir une certification.
- Permet aux élèves d'obtenir des crédits pour les compétences qu'ils acquièrent auprès de leur employeur (parrain ou marraine).
- Permet aux élèves d'accumuler des heures en vue de leur formation en apprentissage et d'avoir la possibilité d'acquérir des compétences dans leur livret Normes de formation par l'apprentissage (ce qui leur permet de réduire le temps nécessaire pour terminer leur formation en apprentissage).
- Sensibilise les élèves à la sécurité.
- Les placements réussis dans le cadre du PAJO peuvent conduire à un emploi rémunéré et à l'achèvement de l'apprentissage après l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.
- Une fois diplômés, les élèves peuvent commencer à travailler à temps plein sans interrompre leur formation en apprentissage, ce qui leur permet de terminer leur formation plus tôt.
- Permet de suivre une formation en apprentissage de niveau 1.

Regardez cette vidéo pour en savoir plus sur le PAJO et ses avantages.



Qu'est-ce que le PAJO — YouTube

<https://www.youtube.com/watch?v=WcjuXsPdWAK> 1:57 ou tapez Qu'est-ce que le PAJO dans la barre de recherche YouTube.

Terminer le PAJO

- Les élèves doivent suivre les cours techniques et coopératifs correspondants.
- Ils doivent effectuer un stage coopératif.
- Ils doivent effectuer un deuxième stage avec un accord commercial enregistré de leur employeur (parrain ou marraine).
- Ils feront des études postsecondaires ou fréquenteront d'autres établissements de formation pour terminer la partie théorique de la formation en apprentissage. Le conseiller en formation du ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences les aidera à organiser la fin de leur formation scolaire.

À la fin du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario, les élèves obtiennent un diplôme d'études secondaires et ont une bonne longueur d'avance pour faire carrière dans un métier spécialisé. Ils peuvent choisir de rester dans l'entreprise qui les emploie dans le cadre de leur apprentissage, de créer leur propre entreprise ou de profiter de leur expérience pour poursuivre des études dans le domaine de la technologie ou de l'ingénierie dans un collège ou une université.

Crédits : <https://www.oyappajo.com/fr>

Activité 3 : Mythes et vérités au sujet de l'apprentissage

Ouvrez votre navigateur et entrez dans le site Web suivant ou utilisez le lien fourni.

[Foire aux questions — PAJO \(oyappajo.com/fr\)](https://www.oyappajo.com/fr)

<https://www.oyappajo.com/fr/foire-aux-questions/>

Le site Web du PAJO propose un moyen amusant de découvrir l'apprentissage. Lisez les questions « Mythes ou vérité » et cliquez sur les + verts à droite de chaque question pour voir les réponses.

Mythes concernant les métiers spécialisés

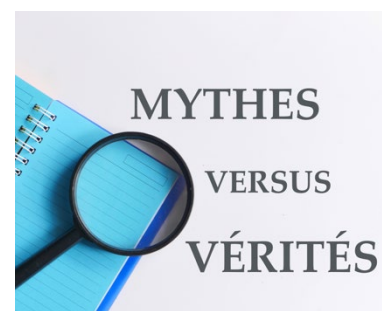


MYTHES OU VÉRITÉ

Qu'entends-tu sur l'essai d'une carrière dans les métiers spécialisés?

Il existe de nombreux mythes sur l'itinéraire vers l'apprentissage, mais tu dois connaître la vérité.

1. Partagez deux mythes ou vérités qui vous ont surpris.



Programmes à double reconnaissance de crédit

Le programme à double reconnaissance de crédit donne aux élèves éligibles du secondaire la possibilité de suivre des études postsecondaires ou des cours de formation en apprentissage qui compteront pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario, d'un certificat d'études postsecondaires, d'un diplôme ou d'une attestation de formation en apprentissage.

Les élèves qui suivent ce programme bénéficient du soutien de leur professeur ou professeure de cours à double reconnaissance de crédit et de leurs professeurs ou professeures du postsecondaire. Ils peuvent également accéder aux aides et aux services fournis par le collège.

Le programme à double reconnaissance de crédit est approuvé par le ministère de l'Éducation.

Qui est admissible ?

Le directeur ou la directrice de l'école ou le conseiller ou la conseillère d'orientation choisit les élèves qui peuvent suivre le programme à double reconnaissance de crédit dans leur école.

Les élèves peuvent être admissibles s'ils :

- risquent de ne pas obtenir leur diplôme d'études secondaires
- sont inscrits à un programme de Majeure Haute Spécialisation (MHS)
- sont inscrits au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)
- reprennent leurs études secondaires pour obtenir leur diplôme
- s'intéressent à explorer des cheminements de carrière, y compris l'apprentissage
- ont besoin d'aide pour leur transition à des études collégiales ou un programme d'apprentissage

Deux types de double reconnaissance de crédit

Il existe deux types de double reconnaissance de crédit :

- Les cours offerts par un collège
- Les cours enseignés en équipe

Les cours à double reconnaissance de crédit offerts par un collège

Ces cours à double reconnaissance de crédit sont des cours collégiaux ou de formation en apprentissage de niveau 1 donnés par des collèges participants. Les élèves peuvent obtenir jusqu'à quatre crédits optionnels du secondaire en réussissant des cours offerts par un collège. Pour les cours d'apprentissage, les élèves se rendent habituellement au collège au moins deux jours par semaine pendant un semestre pour compléter leur apprentissage de niveau 1 en classe.

Cours à double reconnaissance de crédits enseignés en équipe

Les cours se donnent conjointement par des chargés ou chargées de cours du collège et des professeurs et professeures du secondaire. Ces cours combinent des leçons du programme du secondaire et du programme du collège ou d'apprentissage. Ces cours sont généralement dispensés dans un bloc de deux périodes à l'école secondaire. Il n'y a pas de limite au nombre de crédits qu'un élève peut obtenir dans le cadre de ce programme.



<https://www.collegelacite.ca/double-reconnaissance-de-credit>

<https://public.collegeboreal.ca/drc/SitePages/accueil.aspx>

Les avantages des programmes à double reconnaissance de crédit

Les élèves participant à ces programmes peuvent :

- Obtenir des crédits du secondaire et collégiaux tout en étudiant dans un établissement d'enseignement supérieur ou un centre de formation.
- Acquérir une expérience qui les aidera à poursuivre leurs études postsecondaires ou leur apprentissage.
- Bénéficier d'une transition plus en douceur vers leurs études postsecondaires.
- Prendre un excellent départ dans leur future carrière, en ayant la possibilité d'explorer un parcours professionnel potentiel.

Certains collèges offrent également aux élèves la reconnaissance et l'achèvement de leur apprentissage de niveau 1 en classe.

Pour en savoir plus sur les programmes à double reconnaissance de crédit, adressez-vous au conseiller ou conseillère d'orientation de votre école ou au coordinateur ou à la coordinatrice du PAJO.

Programmes de certificats à temps plein

La plupart des collèges de l'Ontario proposent des programmes menant à un certificat ou à un diplôme dans le domaine des métiers spécialisés.

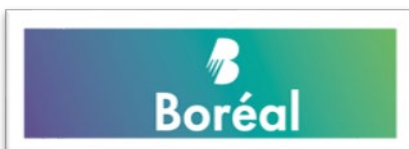
Qui est admissible ?

Pour accéder à ces programmes, vous devez avoir obtenu votre diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) ou l'équivalent. Les élèves s'inscrivent au collège dans le programme de leur choix.

La plupart des programmes collégiaux de formation aux métiers spécialisés comprennent une formation pratique et un stage dans un domaine choisi par l'élève.

L'obtention d'un certificat d'études collégiales portant sur un métier spécialisé peut ensuite permettre à l'élève de trouver un employeur qui acceptera de l'inscrire comme apprenti ou apprentie.

Pour les élèves qui ne peuvent pas suivre un cursus à temps plein, de nombreux établissements proposent des cours à temps partiel dans les métiers spécialisés.



Programmes de préapprentissage

Les programmes de préapprentissage offrent une formation dans un métier spécifique. Ces programmes durent généralement 52 semaines ou moins.

Qui est admissible ?

- Adultes ou jeunes ayant un diplôme d'études secondaires.
- Adultes ou jeunes ayant quitté l'école avant d'obtenir leur diplôme.
- Adultes ou jeunes sans emploi ou en situation de sous-emploi (qui n'ont pas encore les compétences ou l'expérience nécessaires pour décrocher un emploi en tant qu'apprenti ou apprentie).

Les programmes de formation en préapprentissage sont proposés par différents organismes, écoles, collèges et agences communautaires. Ces programmes sont gratuits.

Les avantages du parcours de préapprentissage

Le parcours de préapprentissage offre :

- Une remise à niveau pour les personnes qui n'ont pas leur diplôme de fin d'études secondaires ou l'équivalent.
- Des cours préparatoires et des formations pratiques.
- Une formation à la sécurité pour les métiers spécialisés.
- Une formation en apprentissage de niveau 1.
- Un stage pour acquérir une expérience pratique.

La plupart des programmes de préapprentissage offrent un stage de 8 à 12 semaines. Les heures passées en stage peuvent être prises en compte dans le cadre de votre formation en apprentissage si vous décidez de vous inscrire en tant qu'apprenti ou apprentie.

Vous pouvez trouver des organismes offrant une formation de préapprentissage en effectuant une recherche en ligne pour trouver les programmes offerts près de chez vous. Vous pouvez également communiquer avec Emploi Ontario pour obtenir de l'aide.

[Demander un rendez-vous avec un fournisseur de services \(gov.on.ca\)](#)

<https://www.eoss.tcu.gov.on.ca/CitizenPortal/infoAboutYou?lang=fr&programCode=ESI>



Formation approuvée par les syndicats ou l'industrie

Certains syndicats et associations professionnelles disposent de leurs propres centres de formation et peuvent conclure des contrats d'apprentissage avec un apprenti ou une apprentie directement plutôt qu'avec un employeur.

Vous pouvez effectuer une recherche sur les syndicats et les associations professionnelles sur ce site.

ApprenticeSearch.com | Établir des liens entre les employeurs et les apprentis partout au Canada

<https://www.apprenticesearch.com/fr>

**1 emploi
sur 6**

est prévu dans les métiers
spécialisés d'ici 2026

85 à 90 %
des apprentissages
offrent une formation
rémunérée, en cours
d'emploi

24 600
employeurs offrent des
apprentissages rémunérés

Contrat d'apprentissage enregistré

Quel que soit le parcours que vous choisissiez, en tant qu'apprenti ou apprentie, vous signerez un contrat d'apprentissage enregistré avec votre employeur (parrain ou marraine).

Un contrat d'apprentissage enregistré est une entente conclue entre l'apprenti ou apprentie, l'employeur (parrain ou marraine) et le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences.

En signant ce contrat, vous acceptez ce qui suit :

- ✓ Conserver l'adhésion à Métiers spécialisés Ontario.
- ✓ Terminer toutes les formations requises.
- ✓ Effectuer le nombre d'heures indiqué dans votre journal de bord.
- ✓ Obtenir les compétences requises indiquées dans votre journal de bord de l'apprenti ou apprentie.
- ✓ Une fois que vous aurez rempli ces conditions, vous pourrez passer votre examen.

Tâche finale

1. Choisissez le parcours d'apprentissage qui vous convient le mieux. Utilisez l'espace ci-dessous pour expliquer comment vous allez vous y prendre.

Indiquez dans votre plan :

- Les différentes étapes à suivre
- Les défis que vous devrez relever
- Ce que vous devez faire pour vous préparer (n'oubliez pas de vérifier les conditions d'admissibilité pour la voie que vous avez choisie)

Mon choix de parcours d'apprentissage est _____

2. Indiquez quatre responsabilités que vous aurez en tant qu'apprenti ou apprentie.

1)

2)

3)

4)

3. Dans vos propres mots, expliquez ce qu'est un contrat d'apprentissage enregistré.

Félicitations ! Vous avez terminé ce cours.



Guide des réponses

Activité 1

1. Quatre exemples de métiers d'apprentissage tirés de la vidéo : électriciens/électriciennes, plombiers/plombières, charpentier/charpentières, cuisiniers/cuisinières et mécaniciens/mécaniciennes.
2. Il faut en moyenne entre deux et quatre ans pour terminer une formation en apprentissage.
3. Les cinq conseils des employeurs si vous souhaitez suivre une formation en apprentissage sont les suivants :
 - 1) Suivre des cours de maths et sciences (cours de maths, sciences, commerce, métiers et technologie de 11^e et 12^e année), décrocher son diplôme de 12^e année
 - 2) Posséder son permis de conduire
 - 3) Prendre cours de sensibilisation à la sécurité
 - 4) Démontrer que l'on est capable de travailler en équipe (en adhérant à un club, en pratiquant un sport d'équipe, en participant à des projets de groupe)
 - 5) Démontrer que l'on est une personne responsable (en arrivant à l'heure, en faisant du bénévolat, en étant la personne sur lequel votre supérieur ou supérieure peut compter, en effectuant votre travail dans les temps)
4. En apprentissage, le salaire moyen est de 25 000 \$ - 50 000 \$ et une fois la certification passée 60 000 \$ - 100 000 \$.
5. Exemples de bonnes raisons de devenir apprenti ou apprentie :
 - Les apprentis et apprenties sont très impliqués et impliquées dans leur travail, apprennent tout en étant rémunérés et travaillent avec les technologies de pointe les plus récentes.
 - Les apprentis et apprenties sont des personnes qui savent résoudre des problèmes de manière innovante et qui aiment ça.
 - Les apprentis et apprenties sont des personnes curieuses qui aiment comprendre comment les choses fonctionnent.
 - Les apprentis et apprenties gagnent un bon salaire tout en travaillant et en ne contractant que peu ou pas de dettes d'études.
 - Les apprentis et apprenties contribuent à la vie communautaire.
 - Les apprentis et apprenties évoluent sur le plan professionnel tout en poursuivant leurs études ou en suivant une formation.
6. Les réponses vont varier, elles peuvent inclure : faible rémunération au début, mais beaucoup de responsabilités, choix de carrières limités, pas d'expérience de la « vie d'étudiant ou étudiante à plein temps ».

Activité 2 : Trouver des informations dans une affiche

Les réponses vont varier, mais la personne apprenante doit citer trois avantages de l'apprentissage. Les réponses peuvent inclure : pas ou peu de dettes d'études, gagner de l'argent tout en étudiant, 100 % des élèves trouvent un emploi dans leur domaine, 85 % des frais de scolarité sont pris en charge par l'employeur.

Activité 3 : Mythes et vérités au sujet de l'apprentissage

1. Les réponses vont varier, mais la personne apprenante doit partager deux mythes ou vérités qui l'ont surprise.

Tâche finale

1. Les réponses vont varier en fonction des objectifs et du parcours de la personne apprenante. Celle-ci devrait avoir partagé le parcours choisi, ce qu'elle doit faire pour se préparer, les défis qu'elle pourrait rencontrer, son plan pour atteindre cet objectif et suivre ce parcours.
2. Les réponses vont varier, mais la personne apprenante devrait avoir inclus 4 de ces responsabilités.
 - ✓ Travailler de manière sécuritaire et respecter les règlements et les politiques de l'employeur (parrain ou marraine) et de l'école (école secondaire ou établissement d'enseignement supérieur).
 - ✓ Suivre les consignes de santé et sécurité de l'entreprise.
 - ✓ Travailler de manière responsable et professionnelle.
 - ✓ Arriver au travail ou à l'école à l'heure, dans de bonnes dispositions pour apprendre.
 - ✓ Prévenir l'employeur et l'école si vous ne pouvez pas venir ce jour-là.
 - ✓ Remplir les comptes rendus quotidiens et effectuer toutes les tâches dans les délais impartis.
 - ✓ Consigner les heures d'apprentissage et les compétences démontrées dans le livret d'apprentissage.